

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1136>



26 septembre : Journée mondiale de l'ONU pour l'élimination totale des armes nucléaires

- Accueil - Actualités - Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 25 septembre 2018

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Pourquoi cette Journée ? Pour éviter la « der des ders ». Et parce que le 26 septembre 1983, le monde faillit basculer dans la 3e guerre mondiale, nucléaire, qui pend encore au-dessus de nos têtes 35 ans plus tard.

En mars 1983, Ronald Reagan a qualifié l'Union Soviétique d'« empire du mal ». Le 1er septembre, se jugeant espionnés par un avion de ligne sud-coréen entré dans leur espace aérien, les Soviétiques l'abattent avec 269 personnes à bord. La tension entre l'Est et l'Ouest atteint son apogée depuis la crise des missiles de Cuba d'octobre 1962. Tel est le contexte.



Cette nuit-là, près de Moscou, le lieutenant-colonel Stanislav Petrov est de garde au centre de surveillance satellitaire Serpukhov-15. A minuit et demi, les sirènes d'alerte se mettent à hurler, annonçant sans doute possible plusieurs départs de missiles nucléaires américains en direction de l'Union Soviétique. Pourtant Petrov hésite. Au lieu de transmettre l'information comme il le devrait, il prend sur lui de la traiter comme une fausse alerte. Ce qui se vérifiera par la suite. Une riposte nucléaire soviétique est ainsi évitée de justesse.

Environ 70 000 « têtes nucléaires » étaient alors en service. Aujourd'hui, tandis qu'une odeur de guerre froide flotte à nouveau sur la planète, il subsiste près de 15 000 armes nucléaires, dont 2000 prêtes à partir à tout moment. Ces bombes peuvent anéantir plusieurs fois la totalité des humains. Celles de la France, au nombre de 300, peuvent faire un milliard de morts - sans pour autant nous éviter de subir le même sort.

Les peuples en général, le peuple français en particulier, ne supportent plus cette situation.

Selon une enquête de l'IFOP réalisée en mai 2018, 85 % des Français -toutes opinions politiques confondues- veulent "que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et engage avec l'ensemble des Etats concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace".

Ils veulent se faire entendre et se déclarent prêts dans une même proportion à soutenir une proposition de loi parlementaire organisant un référendum sur cette question.

Pour que ce référendum ait lieu, il suffit que 10 % des électeurs inscrits apportent leur soutien (en 9 mois et par voie

26 septembre : Journée mondiale de l'ONU pour l'élimination totale des armes nucléaires

électronique) à une proposition de loi signée par un cinquième du Parlement, soit 185 députés ou sénateurs sur 925. A la veille des élections de 2017, 126 d'entre eux avaient signé une proposition de loi similaire.

Il reste donc à convaincre les députés et sénateurs actuels de faire le même geste, et la France pourra enfin ouvrir la voie à un monde sans armes nucléaires - ce qu'elle est tenue de faire depuis qu'elle a adhéré au Traité de Non-Prolifération en 1992, mais que ses dirigeants refusent toujours, bafouant ainsi le droit international et la Constitution française.

Cette politique fait de chacun de nous le complice et la victime potentielle de crimes contre l'humanité. Chacun de nous, quelles que soient ses opinions, peut donc interpeller ses représentants au Parlement pour qu'ils signent la proposition de loi référendaire. Aucun d'entre eux n'a été élu pour poursuivre une politique absurde, dispendieuse, illégale et criminelle.

Informations et documents :

contact@acdn.net www.acdn.net

Contact : 06 73 50 76 61